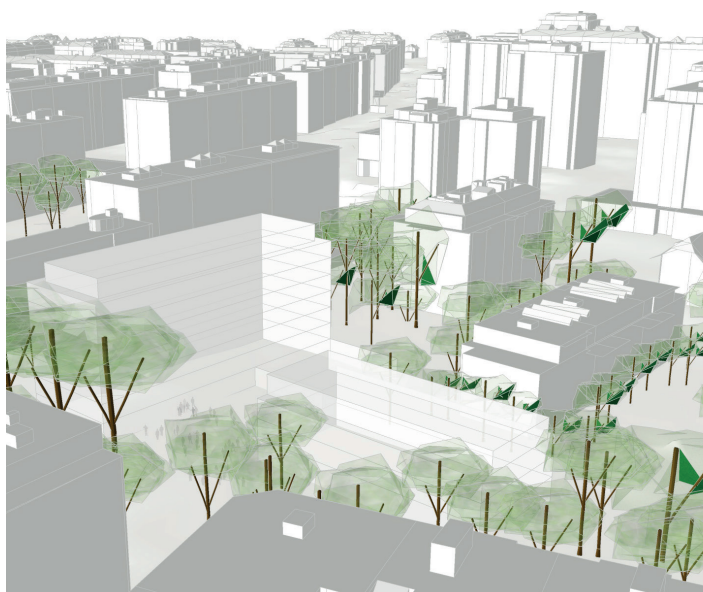


Mandant	Lycée Töpffer Primaire et Secondaire
Mission	Stratégie d'opérationnalisation : diagnostic - étude de faisabilité
Fonction	Urbaniste, architecte, paysagiste
Période	2019



Les propriétaires de la parcelle 1377 ont mandaté l'agence LMAU pour analyser la situation existante et chercher des solutions aux besoins de développement du lycée.

Le PLQ en force n°29104 prévoit la construction d'un immeuble de logements en lieu et place du Lycée, sans aucun droit à bâtir dans la cour existante. La présence du Lycée est pourtant un gage de mixité indispensable à la vie d'un quartier aussi dense et répond aux besoins des habitants et des commerces existants en amenant de la vie et des clients.

L'exigence légale empêche tout développement du Lycée, et nécessite à terme une interruption définitive de l'activité afin de permettre le remplacement du bâtiment principal par un immeuble de logements, empêchant toute valorisation immobilière du bâtiment historique.

Pour répondre à l'évolution de la demande les propriétaires du lycée projettent le développement d'un campus Töpffer 2025 et visent la construction d'un équipement qui permettra de dispenser un enseignement innovant adapté aux exigences technologiques des prochaines décennies.

Ce projet nécessite une modification ou abrogation du PLQ existant.

Un diagnostic a été effectué sur les thématiques urbanisations, environnement et mobilité. Cette étude a permis de conclure au maintien et au développement indispensable du lycée dans le quartier, et à la nécessité de réaliser un certain nombre de mesures prévues dans le PLQ comme l'élargissement des trottoirs, etc.

Des vérifications du potentiel à bâtir sur la parcelle 1377 ont été menées, et proposent une réorganisation du lycée dans 2 bâtiments autour d'un parc, avec des logements. Ces études ont montré que la densité proposée par le PLQ est très inférieure aux normes actuelles pour un quartier de ce type.

